

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

L'accueil de loisirs du mercredi se déroule au [domaine de Cabasse](#) à la journée de 9h à 17h00, avec un accueil échelonné possible de 7h30 à 9h et de 17h00 à 18h00.

Il dispose de 180 places : 85 pour les 3-6 ans et 95 pour les 6-13 ans.

Les projets pédagogiques sont établis en fonction de l'âge des enfants. En adéquation avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT), dispositif partenarial qui organise la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire, afin de favoriser son épanouissement et permettre sa réussite.

MISSIONS

- Proposer des activités de loisirs éducatifs aux enfants de 3 à 13 ans durant les périodes périscolaires.
- Favoriser l'accessibilité aux loisirs (jeux, travaux manuels, découvertes culturelles, sorties pédagogiques et de loisirs).
- Permettre l'apprentissage de la citoyenneté et favoriser la socialisation et la mixité sociale, dans le respect des valeurs constituant les fondements de la république : la démocratie et la laïcité.
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap par l'accompagnement d'un personnel dédié qui suivra l'enfant tout au long de la journée pour lui permettre de participer à la vie du groupe.
- Accueillir et renseigner les familles : répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles des jeunes en matière de loisirs et de mode de garde.

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE DE L'ENFANT

Des activités sportives sont également mises en place dès le plus jeune âge.

Pour les 6-12 ans : multi-activités



Activités sportives © Marion Bouillet

L'accueil collectif de mineurs (ACM) multi-activités propose des activités de découvertes sportives, culturelles, environnementales aux enfants de 6 à 12 ans le mercredi uniquement (sauf petites et grandes vacances) à l'école Marcel Gresset.

Les enfants doivent être déposés directement sur l'ACM.

L'inscription de l'enfant est obligatoire pour pouvoir participer à l'ACM.

Activités proposées :

- Sport / culture ;
- Sport / santé ;
- Voile / environnement pour les périodes 1 et 3 seulement pour les enfants de 8 à 12 ans ;
- Sport/ environnement pour la période 2 pour les enfants de 8 à 12 ans.

La matinée est consacrée aux pratiques sportives, l'après-midi est réservé aux ateliers en lien avec les thématiques spécifiques.

Deux formules au choix :

- Accueil à la demi-journée : matin ou après-midi avec ou sans repas ;

- Accueil à la journée. L'activité voile se pratique à la journée.

→ [Notice accueil collectif de mineurs multi-activités](#)

Pour les 6-9 ans : école municipale de natation



Cours de natation © Cécile Allegre

L'école municipale de natation s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans qui souhaitent se familiariser avec le milieu aquatique, apprendre ou perfectionner la pratique des différentes nages (brasse, crawl, papillon, etc.).

L'inscription de l'enfant ainsi qu'un test de natation sont obligatoires pour suivre les cours de l'école municipale de natation de septembre à juin (hors vacances scolaires).

Un cours par semaine, déterminé par le professeur en fonction du niveau, est dispensé à la piscine des Molières ou au bassin d'apprentissage de l'école Paul Cézanne.

→ [Notice école municipale de natation](#)

Pour les 7-17 ans : école municipale de golf



Golf Ouest Provence Miramas © Marion Bouillet

L'école municipale de golf s'adresse aux jeunes de 7 à 17 ans. Elle s'engage à leur apprendre la pratique du golf dans le respect de l'éthique de ce sport, en référence au guide fédéral.

L'inscription de l'enfant est obligatoire pour pouvoir suivre les cours de l'école municipale de golf de septembre à juin (hors vacances scolaires).

Un cours par semaine, déterminé par le professeur en fonction du niveau, est dispensé au Mas de Combe.

→ [Notice école municipale de golf](#)

En savoir plus

Maison de l'enfance et de la jeunesse.

Adresse : 1, promenade de la Crau

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

→ [Inscription à l'accueil de loisirs du mercredi](#)